



RESTITUTION DE L'ATELIER 2

Les partenariats à mobiliser pour prévenir le décrochage scolaire

Etat des lieux et constats

- La question de la prévention du décrochage est travaillée par de nombreux acteurs sur le territoire.
- Le travail n'est pas coordonné et les acteurs ne se connaissent pas tous. L'Éducation nationale a du mal à partager l'information et à travailler de manière collaborative.
- La signature du Contrat de ville et la réforme de l'éducation prioritaire vont permettre d'engager une réflexion commune et la mise en œuvre d'une politique.
- La réflexion sur la notion de décrochage de l'intérieur (de décrochage cognitif) demeure complexe.

Questions vives

- Évoquer le décrochage avec les familles demeure une difficulté pour l'ensemble des acteurs : le risque de stigmatiser, de heurter est très mal vécu.
- Au sein même des équipes, la question du décrochage est source de craintes.
- Parler des pratiques pédagogiques des enseignants et les faire évoluer reste une difficulté majeure.
- Les 3 collèges et les différents acteurs engagés ont fait le choix de travailler sur les questions d'orientation et d'ouvrir leur démarche aux lycées.
- Un consensus s'est établi sur la nécessité de faire vivre publiquement la question du décrochage.

Points d'appui ou leviers

- La qualité du tissu social est déterminante : les acteurs sociaux, les centres sociaux, la prévention spécialisée...
- L'implication de tous les acteurs (EN, ville, PRE, préventions spécialisée...) est nécessaire.
- Le volontarisme et le portage politiques sont majeurs : c'est à l'issue d'une réunion en mairie que l'expérimentation voit le jour.
- Un réseau d'établissements publics locaux d'enseignement cohérents, complémentaires et dans une logique de coopération.
- L'accompagnement par l'association La bouture sous la forme d'une recherche-action est déterminante : elle permet aux acteurs de donner du sens à leur action, de prendre le recul nécessaire.
- Le PRE (ou DRE) est porteur de l'expérimentation.

Points d'achoppement ou obstacles

- Nécessité de permettre aux professionnels d'exprimer leurs singularités.
- Éviter la dispersion.
- Nécessité de dégager du temps.
- Nécessité de mettre en œuvre des formations inter-catégorielles.
- Nécessité de déterminer des indicateurs permettant d'évaluer le travail accompli.